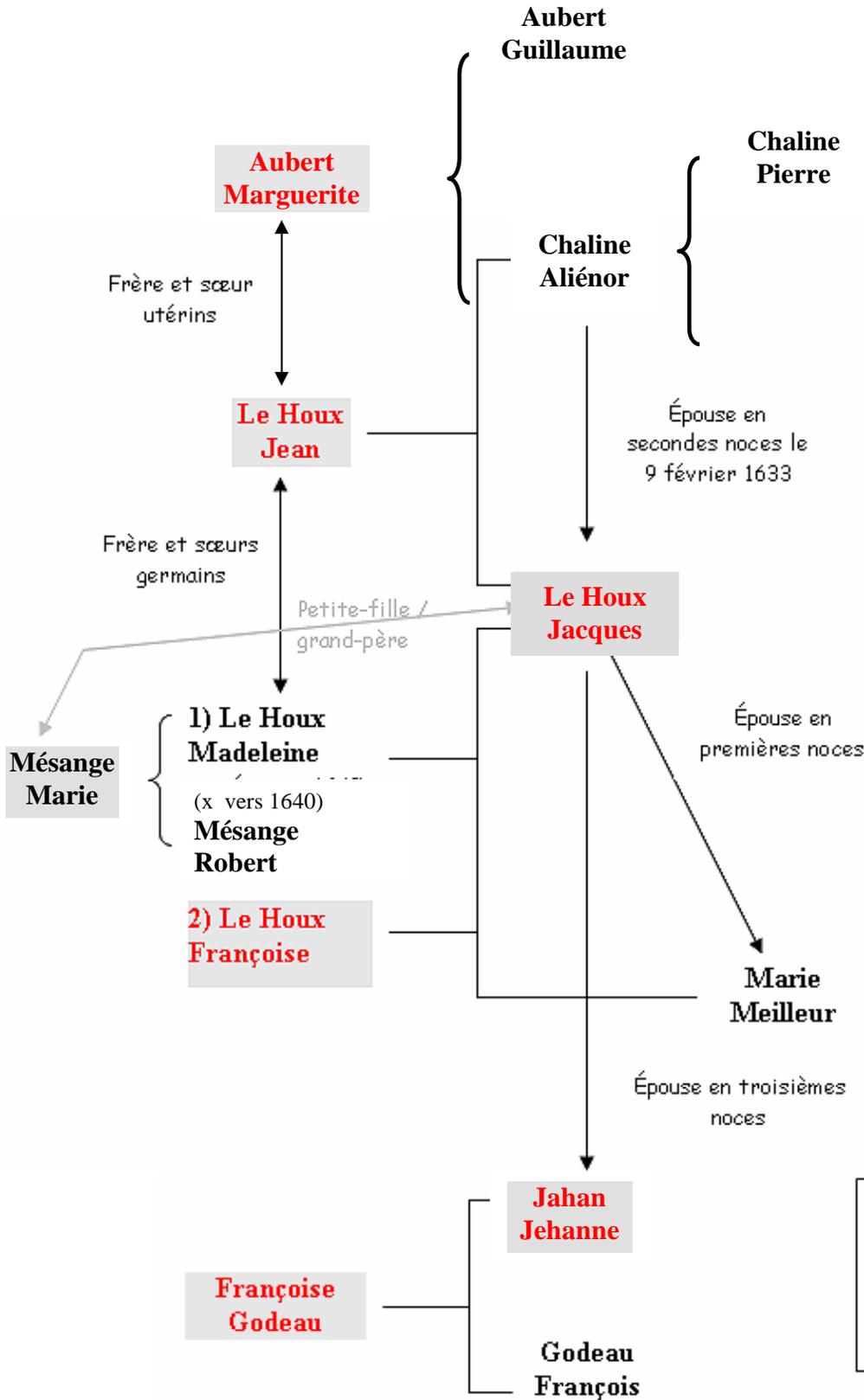


Marguerite Aubert



Arbre généalogique et relations de parenté entre différents émigrants

Légende :

Émigrants partis au Canada

Marguerite Aubert, originaire de La Ventrouze ?

Marguerite Aubert arrive au Canada vers 1635. Elle épouse en premières nocces, le 20 novembre 1635, Martin Grouvel à Québec. Ils n'ont pas d'enfant. Le 26 septembre 1661, elle épouse en secondes nocces, à Québec, Michel Fillion après avoir passé un contrat de mariage le 22 septembre 1661. Le couple n'a pas d'enfant.

Les sources canadiennes sont quasi muettes sur ses origines. On sait d'après son contrat de mariage avec Michel Fillion qu'elle est « native de la province du Perche, diocèse de Sées ». Les noms de ses parents sont inconnus.

D'après de nombreux historiens, reprenant les travaux d'Archange Godbout puis de Madame Montagne, Marguerite Aubert est originaire de la Ventrouze dans le Perche et ses parents sont Guillaume Aubert et Aliénor Chaline.

Marguerite Aubert serait née vers 1619 à La Ventrouze¹. Les registres paroissiaux de cette paroisse ont aujourd'hui disparus².

Le 8 février 1623, Guillaume Ollivier délaisse à Marguerite Aubert de La Ventrouze sous l'autorité de son père Guillaume Aubert, absente, un bien. Le même jour, elle est citée dans un acte de vente (not. Chouaiseau Jean, Tourouvre).

Le 27 novembre 1625, retrait lignager, honnête homme Guillaume Ollyvier, laboureur de La Ventrouze, délaisse à Guillaume Aubert de La Ventrouze qui agit au nom de sa fille Marguerite, absente, un bien acheté le 20 novembre 1624 (not. Chouaiseau Jean, Tourouvre)..

Si l'on tient compte de ces trois actes notariés, Guillaume Aubert et Aliénor Chaline ont bien une fille Marguerite, mais cette dernière est-elle notre émigrante ?

L'écart est très faible entre sa date de naissance approximative, 1619, et les dates des actes notariés, le 8 février 1623 et le 27 novembre 1625.

Au moment de la rédaction de ses actes notariés, Marguerite Aubert n'est pas dite mineure et elle est dite « absente » ce qui sous entend qu'elle a bien plus que quatre ans quand son père agit en son nom le 8 février 1623.

Il est possible que Guillaume Aubert et Aliénor Chaline aient deux filles qui portent le prénom de Marguerite, que l'émigrante soit née bien avant 1619 ou que Marguerite Aubert ne soit pas la fille du couple Aubert/Chaline.

Marguerite Aubert Fille de Guillaume & Aliénor Chaline

Patronyme : Aubert, Aulbert

¹ Elle serait née en 1616 d'après le recensement de 1681, en 1619 d'après le recensement de 1667 et en 1621 d'après le recensement de 1621.

² Seul, Archange Godbout a pu consulter les registres paroissiaux de La Ventrouze.

Guillaume Aubert exerce la profession de charron et de royer. Il épouse à une date inconnue Aliénor Chaline, fille de Pierre Chaline, marchand. Ce dernier demeure en la paroisse de Saint-Maurice lès Cherencey (1614).

Guillaume Aubert sait signer tandis que sa femme déclare ne pas savoir signer.

Le 9 février 1633 **Aliénor Chaline**, veuve de Guillaume Aubert, épouse en secondes noccs à La Ventrouze **Jacques Le Houx**. Ils ont un fils, Jean, baptisé à La Ventrouze le 27 avril 1633.

Guillaume Aubert et sa femme passent de nombreux actes notariés à Tourouvre devant le notaire Jean Chouaiseau :

- * **Remise**, le 16 juin 1614, de Guillaume Aubert, royer au bourg de La Ventrouze, avec le consentement de honnête homme Pierre Chaline, marchand de Saint-Maurice-du-Vieux-Charencey, de la somme de 107 livres à Marin Viron, demeurant à Saint-Maurice.
- * **Reconnaissance**, le 21 septembre 1614, de Guillaume Aubert pour avoir employer le bien de sa femme pour ses affaires. Il déclare que les biens suivants appartiennent à sa femme : une ferme de maison et plusieurs boisselées de terre.
- * **Vente**, le 23 avril 1621, de Guillaume Aubert à Thomas Olivier, laboureur de Tourouvre.
- * **Vente**, le 15 mai 1623, de Guillaume Aubert à Félix Geffray. Annulation, le 7 février 1622, entre les deux contractants.
- * **Vente**, le 27 novembre 1625, de honnête homme Guillaume Aubert, royer, à Guillaume Ollivier (en rapport avec le retrait lignager du 27 novembre 1625).
- * **Obligation**, le 27 mars 1626, de Guillaume Aubert envers Simon le Roux.
- * **Ratification**, le 23 février 1626, de Guillaume Aubert et de sa femme, absent lors de l'acte de transport fait le 18 octobre 1616 devant le notaire Charles Gaultier.
- * **Vente**, le 2 décembre 1626, Guillaume Aubert et sa femme ont vendu à Jehan Gaignon, laboureur, deux boisselées de terre pour la somme de 12 livres.
- * **Échange**, le 15 mai 1627, entre Guillaume Aubert et sa femme, d'une part, et Jehan Gaignon, laboureur, d'autre part, d'une pièce de terre contre un pré. Le même jour les époux Aubert vendent $\frac{1}{2}$ boisseau de terre à Félix Geffray.
- * **Quittance**, le 31 octobre 1627, de Guillaume Ollivier envers Guillaume Aubert.
- * **Vente**, le 15 août 1627, de Guillaume Aubert et de sa femme à Guillaume Ollivier.
- * **Vente**, le 12 avril 1628, de Guillaume Aubert et de sa femme demeurant au bourg de la Ventrouze à Jehan Gaignon, laboureur de La Ventrouze.

Sources :

- * *à la mémoire des enfants de la Ventrouze, pionniers du Canada*, Revue **Perche-Canada**, bulletin n° 20, avril 1980.
- * **Programme de recherche sur l'émigration des Français en Nouvelle-France (PREFEN)**. Centre de recherche d'histoire quantitative, Université de Caen-Basse-Normandie. Banque de données interne.